

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.7.1975	Date de révision	Date de mise en application 1.7.1975
1. Dénomination de la fonction Gouvernant de maison / gouvernante de maison		Code fonction 6.19.010	
2. But de la fonction Organiser et diriger le travail des femmes de chambre et des nettoyeurs, veiller à l'exécution des travaux d'entretien, de nettoyage et à la tenue du linge de maison.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la direction des femmes de chambre et des nettoyeurs, en collaboration avec une adjointe; l'organisation, la répartition et la surveillance de l'exécution des travaux ménagers et de nettoyage, l'uniformisation des procédés de nettoyage, le contrôle de l'emploi judicieux des produits et du matériel; la surveillance de la propreté dans les locaux de soins, des offices, des chambres, studios et appartements meublés du personnel; la tenue à jour de l'inventaire des locaux loués au personnel; - la préparation des commandes, le contrôle et la distribution des produits d'entretien, des articles sanitaires et ménagers, du linge de maison, l'établissement des commandes pour l'échange du matériel usagé ou détruit; la remise des logements aux nouveaux employés; l'organisation et la surveillance des travaux de désinfection des salles de malades; - l'établissement des horaires, des plans de congés et des vacances du personnel de maison, des nettoyeurs, des employés s'occupant des vestiaires des malades; la collaboration à la gestion du personnel et la planification des travaux d'entretien; - la préparation et l'organisation du service de table lors de réceptions, banquets, congrès; - l'orientation générale du nouveau personnel auxiliaire en donnant des conseil spécifiques dans le domaine de la désinfection; - l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	C	D	C	E	Cl. max. 08
Points	15	7	21	11	25	Total 79